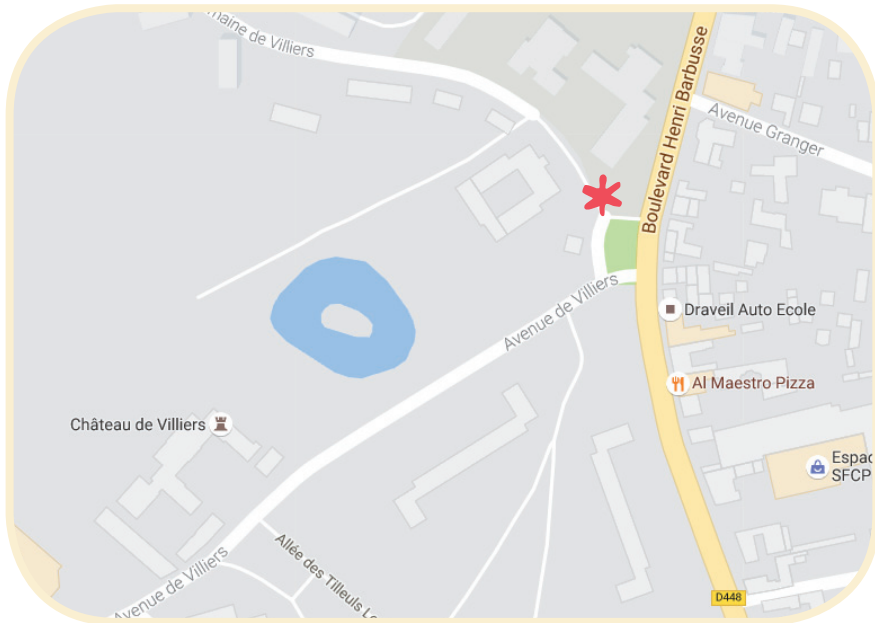


# Plan d'accès



# La Ribambelle

## Crèche familiale

*La Ribambelle*

Maison de la Petite Enfance  
Place Oberkirch | 91210 Draveil

Tél. : 01 69 03 00 19

e-mail : laribambelle@mairiedraveil



## Guichet unique

**INFORMATIONS | INSCRIPTIONS | PAIEMENT**

97, bd Henri Barbusse | 91210 Draveil

Tél. : 01 69 52 79 52

bal-enfance@mairiedraveil.fr

[www.draveil.fr](http://www.draveil.fr)



## Crèche familiale

*La Ribambelle*

Maison de la Petite Enfance  
Place Oberkirch | 91210 Draveil

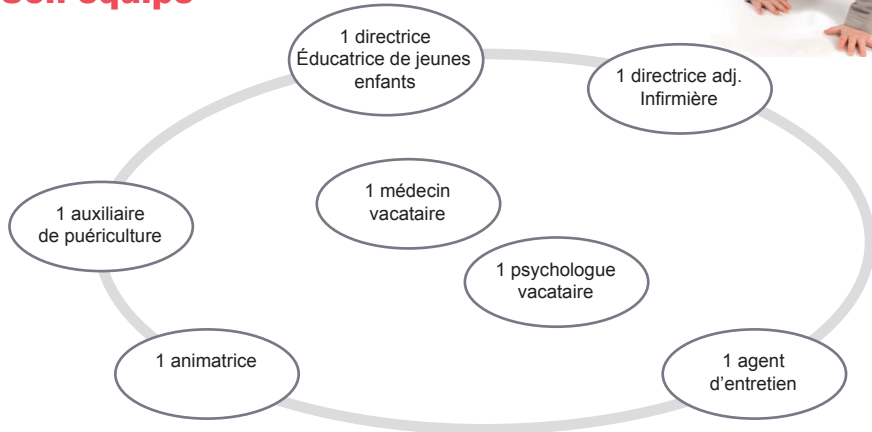
Tél. : 01 69 03 00 19

[www.draveil.fr](http://www.draveil.fr)





## Son équipe



## Son rôle

### Accueil régulier des enfants de 10 semaines à 3 ans

- **Accueillir** les enfants et leurs familles
- **Assurer** le suivi des enfants
- **Accompagner** les assistantes maternelles
- **Coordonner** les activités de la crèche...

### L'entrée en crèche...

- 1 Pré-inscription au terme du 3<sup>e</sup> mois de grossesse auprès du Guichet unique
- 2 Une place est attribuée en tenant compte des places disponibles
- 3 Les parents ont 8 jours pour rencontrer l'assistante maternelle + avis des parents
- 4 Entretien individuel avec les parents autour du règlement intérieur
- 5 Signature du contrat d'accueil auprès du Guichet unique
- 6 Visite médicale d'admission par médecin traitant ou de la crèche
- 7 Présentation du contrat d'accueil de l'enfant par la directrice en présence des Parents et Assistante Maternelle

## L'assistante maternelle, un accueil à son domicile

### Le respect du rythme de l'enfant

- Le bébé est installé dans une position qu'il maîtrise,
- Le sommeil est respecté,
- Une alimentation équilibrée et variée, adaptée à l'âge de l'enfant, sans jamais le forcer,
- Des jeux et jouets à disposition de l'enfant,
- Des temps de transmissions pour assurer la continuité entre les parents et l'assistante maternelle.

**à noter**  
En l'absence de l'assistante maternelle, une assistante maternelle de relais est proposé à la famille.

### Un accueil personnalisé

Un accueil définit par contrat selon les besoins des parents (amplitude horaire journalière, nombre d'heures par semaine, nombre de semaines de fréquentation).

### Une adaptation progressive sur 2 semaines pour :

- aider les parents et enfant à se séparer,
- acquérir de nouveaux repères,
- instaurer un climat de confiance,
- donner à l'enfant un sentiment de sécurité.



## Le bébé club, un lieu de vie collectif

**15 enfants maximum**  
dans les locaux de la crèche

- **1 demi-journée par semaine** : le matin
- **Des journées continues** pour les plus grands,
- **1 espace adapté où petits et grands** évoluent en toute sécurité,
- **1 lieu conçu pour développer** la curiosité, la créativité et l'imaginaire de l'enfant à son rythme à travers des jeux libres ou dirigés, jamais imposés,
- **Découverte progressive** des règles de la vie collective et du respect d'autrui.